



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTE

LE MINISTRE

PARIS, LE 29 NOV. 2011

Nos Réf. : cab/BD/AM/D 11023139

Monsieur le Directeur général,

Je fais suite à notre entretien du 23 novembre 2011 concernant la fermeture du site de l'une de vos filiales « Papeterie de Malaucène Industries » SNC en 2009 qui a entraîné 211 suppressions d'emploi.

Comme je vous l'ai indiqué, mon attention a été attirée sur le non-respect d'engagements que vous avez pris. En effet, le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui a suivi la fermeture de votre site, alors que vous avez annoncé le projet d'une procédure de cessation de paiement, n'est pas encore terminé, un certain nombre de salariés étant encore présents à votre effectif.

Vous avez délivré des soldes de tout compte en novembre à 10 salariés sans aucun versement de rémunération. Les salariés en reconversion professionnelle risquent de voir leurs formations interrompues, ce qui ne fait que nuire à leur reclassement.

La liquidation judiciaire de votre filiale, vers laquelle conduirait votre refus de financer jusqu'à son terme le PSE, mettrait les créances salariales à la charge de l'AGS, donc de la collectivité des entreprises, en privant votre personnel le plus ancien du bénéfice des engagements que vous avez pris par effet du plafonnement de la garantie des salaires.

De même, l'interruption de la convention de revitalisation constituerait un non-respect de la parole donnée à toutes les parties prenantes d'un territoire très impacté par votre décision de fermeture prise en avril 2009.

La dépollution du site, indispensable à sa réhabilitation, a fait l'objet d'une consignation partielle ne permettant pas de garantir un complet achèvement des études et travaux, ce qui contribuerait à aggraver la situation économique locale.

J'ai la conviction qu'après notre entretien du 23 novembre 2011, vous saurez tenir compte de ces éléments afin de revoir votre décision et respecter l'ensemble de vos engagements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

J'attends de vos services les réponses précisées ci-dessus et dans les délais de l'état.

Xavier BERTRAND

Monsieur Michel FIEVEZ

Directeur général de Schweitzer-Mauduit

Kerisole

29300 QUIMPERLE